

# INFO SARTEC

SOCIÉTÉ DES AUTEURS DE RADIO, TÉLÉVISION ET CINÉMA

## L'âme de Robinson



© PHOTO : ANNIE KMETKO

**Le sujet de cette chronique s'imposait d'emblée.** J'allais parler du jugement historique obtenu grâce à la dure bataille menée par Claude Robinson dans la cause de plagiat qui l'opposait à Cinar, Christophe Izard et France Animation entre autres. Le ton s'imposait aussi. Bonheur, triomphe et allégresse. Comment ne pas se réjouir en effet quand la conduite de ceux qui lui ont volé son œuvre est qualifiée par l'honorable juge Auclair d'outrageante, de scandaleuse, d'infâme, d'immorale et j'en passe et des meilleures ?

Toutefois, la décision des accusés d'aller en appel a terni cette joie. Claude n'est malheureusement pas encore au bout de ses peines. Il devra continuer à supporter la multiplication des manœuvres de ses adversaires et le stress énorme qui en découle. À la lecture du jugement Auclair, on réalise le coût humain, plutôt inhumain en fait, que cette affaire impose à Claude. La description des tourments psychologiques dans lesquels la découverte du plagiat l'a plongé, son désarroi, sa dépression. Le contraste flagrant entre le Claude Robinson d'avant, décrit par son entourage comme un homme heureux, créatif, enthousiaste et celui d'après : brisé. Les symptômes physiques, l'impossibilité de créer depuis toutes ces années et même le rejet de sa créativité qu'il blâmait, dans les heures les plus sombres, de l'avoir mené à cette terrible situation.

Le jugement Auclair démontre cependant un fait primordial : la force de l'œuvre de Claude Robinson. Robinson Curiosité était, selon les mots même de Claude, un concept global, une réflexion profonde, un engagement personnel. Le fruit d'années de travail. Tous les aspects de l'œuvre étaient reliés et s'imposaient pratiquement de force aux plagiaires qui s'en sont servis par la suite pour produire Robinson Sucroé. D'où les personnages si semblables tant au niveau psychologique que graphique. Les lieux, les situations, les relations entre les personnages, même leur nom, tous ces éléments ont permis aux experts et au juge d'établir l'impossibilité que le hasard soit seul en cause dans la ressemblance entre les deux projets.



© JEAN-GUY THIBODEAU

**CLAUDE  
ROBINSON  
MÉRITE  
NOTRE APPUI.**

On pourrait croire à de la simple paresse intellectuelle. À l'arrogance de gens qui se croient au-dessus des règles régissant le commun des mortels. Pourquoi se forcer à changer le concept quand on est convaincu d'être inatteignable? Il y a sans doute un peu de cela. Mais même quand les Charest, Weinberg, Izard essayaient de s'éloigner du concept de départ de Robinson Curiosité, ça ne fonctionnait pas. Un Robinson sans barbe

et sans lunettes avait été dessiné. Ça ne passait pas. Le personnage dans lequel Claude s'était tellement investi ne pouvait pas ne pas lui ressembler. Comme si ce Robinson en bande dessinée était animé d'une volonté propre. C'est en fait le cas. Il était animé dans le sens latin du mot ; anima : doué d'un souffle, d'une âme. En lui reconnaissant la paternité de l'œuvre, le juge Auclair a rendu à Claude Robinson son âme. Il en aura bien besoin pour continuer à se battre. [ ]

*SYLVIE LUSSIER, présidente*

### [ SOMMAIRE ]

- 2 Nouveaux membres
- 2 60 ans d'idées !
- 2 Desjardins Sécurité financière
- 3 Nouvelles révélations
- 4 L'énigmatique Monsieur Légaré...

#### SPÉCIAL ANNIVERSAIRE

- 6 1949-2009 : avoir trois fois vingt ans
- 7 Assemblée générale annuelle
- 8 Oh belle idée, ne pars pas en peur !
- 11 L'œuf ou la poule ?
- 15 Album-souvenir
- 19 Alain, yé-tu là ?
- 20 Anecdotes de scénaristes
- 21 Brèves
- 23 Happening festif...
  
- 24 Fonds des médias du Canada
- 26 CRTC 2009-411
- 27 Un contrat conditionnel...
- 28 Certaines questions financières...

**[ À NE PAS MANQUER !**

Le Spécial SARTEC de l'émission L'UNION FAIT LA FORCE, animée par Patrice L'Écuyer, à la télé de Radio-Canada.

Du 30 novembre au 4 décembre, à 17 h 30, des représentants du groupe Kino Montréal affronteront les représentants de l'Association des marionnettistes du Québec. Les deux équipes seront parrainées par **Micheline Lanctôt** et **Serge Chapleau**. Bonne chance aux deux équipes et aux parrains !

**[ NOUVEAUX MEMBRES**

Depuis notre dernier numéro (juillet 2009), nous comptons les nouveaux membres suivants :

- Yves Amyot
- Pascal Babin
- Guylaine Bachand
- Rudy Barichello
- Raynald Basque
- Anne Belliveau
- Jacques Bertrand
- Frédéric Blanchette
- Maxime Caron
- Éric Chandonnet
- Annie Coutu
- Yvonne Dufour
- Étienne Fortin
- Nelson Harvey
- Isabelle Neyret
- Jeanne Painchaud
- François-Étienne Parent
- Monique Saintonge
- Alexandre Saint-Aubin
- Élixa Schwarz

**Membres associés**

- Margaret McBrearty
- Sandra Rodriguez
- Nicolas Tremblay-Côté
- Pascale Tremblay
- Marie-Josée Turcotte
- Francyne Verreault

**[ DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE**

Vous avez des questions concernant l'assurance et vous désirez obtenir des renseignements sur les protections de votre régime d'assurance collective ? Vous avez besoin d'assistance ?

Composez sans frais le **1 877 828-7800 poste 5806** pour joindre un agent du service à la clientèle, du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.

**[ INSCRIVEZ VOS CRÉDITS !**

Votre inscription dans le bottin électronique n'est plus à jour ? Vous avez des nouvelles données à nous communiquer ou à corriger ? En tout temps, vous pouvez modifier votre inscription en vous servant de la fiche de renseignements dans notre site Internet à l'adresse suivante :

[www.sartec.qc.ca/la\\_sartec/services.htm](http://www.sartec.qc.ca/la_sartec/services.htm)

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Odette Larin au **(514) 526-9196** ou [information@sartec.qc.ca](mailto:information@sartec.qc.ca)

**[ 60 ANS D'IDÉES ! ÇA SE FÊTE...**

La SARTEC célèbre son sixantième anniversaire ! Voir le clip sur YouTube et l'album-souvenir de la Soirée anniversaire sur Facebook et sur le Web ! Pour en savoir plus, visitez notre site Internet.



**[ PETITES ANNONCES**

Résidence d'écriture / Bord de mer / site naturel d'exception

**ÎLE DU HAVRE-AUX-MAISONS**

Tarifs pour membres SARTEC

(1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> juin)

500 \$ (la 1<sup>ère</sup> semaine) 250 \$ (les semaines suivantes jusqu'à scénario complété ou ressourcement total ! )

**PHOTOS et INFOS:**

[www.aupieddelabutteronde.com](http://www.aupieddelabutteronde.com)

De votre collègue scénariste, Nicole Gravel : 514 279-9165

**[ AU REVOIR !**

- Madame **Isabelle Fortier** (Nelly Arcan), 24 septembre 2009.
- Monsieur **Pierre Falardeau**, 25 septembre 2009.

**INFO SARTEC**

SOCIÉTÉ DES AUTEURS DE RADIO, TÉLÉVISION ET CINÉMA

L'Info-SARTEC est publié par la SARTEC dont les bureaux sont situés au :

1229, rue Panet  
Montréal, (Québec) H2L 2Y6  
Téléphone : 514 526-9196  
Télécopieur : 514 526-4124  
[information@sartec.qc.ca](mailto:information@sartec.qc.ca)  
[www.sartec.qc.ca](http://www.sartec.qc.ca)

La SARTEC défend les intérêts de ses membres dans le secteur audiovisuel (cinéma, télévision, radio) et est signataire d'ententes collectives avec Radio-Canada, Télé-Québec, TQS-Point final, TVA, TVOntario, TV5, Carrefour, l'ONF et l'APFTQ.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

PRÉSIDENTE

**Sylvie Lussier**

VICE-PRÉSIDENT

**Mario Bolduc**

TRÉSOSIÈRE

**Louise Pelletier**

SECRÉTAIRE

**Joanne Arseneau**

ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES

**Michelle Allen**

**Geneviève Lefebvre**

**Mathieu Plante**

**Marc Roberge**

**Luc Thériault**, délégué des régions

**SECRÉTARIAT**

DIRECTEUR GÉNÉRAL

**Yves Légaré**

DIRECTRICE ADJOINTE

**Valérie Dandurand**

CONSEILLÈRES EN RELATIONS DE TRAVAIL

**Suzanne Lacoursière**

**Mélissa Dussault**

**Evelyne Leblanc**

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

**Odette Larin**

ADMINISTRATRICE

**Diane Archambault**

ADJOINTE ADMINISTRATIVE

**Micheline Giroux**

COMMIS À L'ENTRÉE DE DONNÉES

**Mireille Lagacé**

COMMIS AUX COMPTES À RECEVOIR

**Marie-Andrée Guinard**

RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

**Manon Gagnon**

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MONTAGE

**M.-Josée Morin**

IMPRESSION

**Imprimerie EXPRESSART Inc.**

**APPELS À FRAIS VIRÉS**

Les membres hors Montréal ne doivent pas hésiter à faire virer leurs frais d'interurbain pour communiquer avec la SARTEC.

# Robinson

## Nouvelles révélations

PAR SYLVIE LUSSIER

On apprenait récemment que Cinar ne coproduisait pas Robinson Sucroé dans une proportion de 25 % comme elle l'avait toujours maintenu pour avoir droit aux crédits d'impôt mais plutôt à hauteur de 10 %. Cette honnêteté tardive ayant pour but de ne prendre que 10 % de responsabilité dans le montant des éventuels dommages à payer à Claude Robinson. Il s'avère donc que Cinar a obtenu pour la série Robinson Sucroé plus de 450 000 \$ de crédits d'impôt auxquels elle n'avait pas droit. J'ai demandé à Louise Pelletier qui est membre de notre conseil d'administration et qui était sur le conseil de Téléfilm Canada en 2001, au moment où Cinar a dû rembourser d'autres sommes frauduleusement obtenues pour d'autres productions, ce qu'elle pensait de ces nouvelles révélations. Sa réponse vous intéressera certainement.



© PHOTO ANNE KMETYKO

**Louise Pelletier :**

*Personnellement, je suis en beau fusil contre Cinar : ils ont fraudé Téléfilm en leur faisant certifier une production qui n'était pas canadienne, ils ont caché une contre-lettre, ils ont fait une divulgation volontaire à CAVCO (quand a été découverte la fraude des émissions non-canadiennes parce qu'elles avaient des auteurs américains) et*

*n'ont jamais rien dit sur Sucroé. Ils ont, en 2001, négocié un règlement avec Téléfilm sans jamais mentionner le statut véritable de Robinson Sucroé. Ils ont abusé de la bonne foi des employés de Téléfilm qui travaillent fort avec des petits moyens (avec le budget qu'ils ont aux copro, dur de faire la police dans un milieu de requins).*

*J'étais membre du conseil de Téléfilm en 2001 quand a été négocié le règlement avec Cinar pour qu'ils nous remboursent les sommes investies dans les productions décertifiées pour cause de prête-noms. Je me sens personnellement*

*touchée : les membres du conseil ont entériné un règlement avec Cinar sur la foi de fausses représentations. Cinar nous a menti, trompés, volés : j'en suis personnellement révoltée. Il faut que CAVCO demande des comptes, il faut que les fraudeurs soient pénalisés, que les contribuables soient remboursés.*

*Si, quand la fraude est découverte, il n'y a aucune pénalité, comment les institutions pourront-elles dorénavant faire appliquer leurs règles ?*

*Je gagne ma vie comme auteur, je dépends étroitement des mesures de soutien à la production, y compris les crédits d'impôt. Très choquant de penser que l'argent des contribuables canadiens a servi à soutenir des productions françaises ou américaines : déjà qu'il n'y a pas assez pour soutenir le talent d'ici... [ ]*

### CLAUDE ROBINSON MÉRITE NOTRE APPUI.

Pour en savoir plus sur le dossier  
ou contribuer au Fonds :

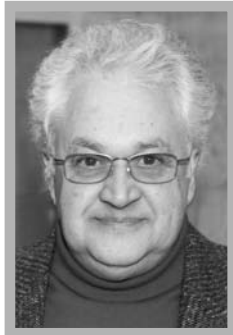
**[www.sartec.qc.ca](http://www.sartec.qc.ca)**

Pour consulter la revue de presse :

**[www.sartec.qc.ca/temporaire2/  
robinson-presse.pdf](http://www.sartec.qc.ca/temporaire2/robinson-presse.pdf)**

Pour prendre connaissance de la Décision de  
la Cour Supérieure sous la présidence du juge  
Claude Auclair, en date du 26 août dernier :

**[www.sartec.qc.ca/temporaire2/  
jugement.pdf](http://www.sartec.qc.ca/temporaire2/jugement.pdf)**



© JEAN-GUY THIBODEAU

# L'énigmatique Monsieur Légaré...

PAR JEAN-PIERRE PLANTE

Qui peut se vanter de bien connaître le personnage trouble qui dirige les activités quotidiennes de la SARTEC depuis vingt ans ? J'ai beau fouiller dans mes notes de l'époque de son arrivée parmi nous, leur sens n'est pas clair : avons-nous débouché un cadre de l'UNEQ ? Ou offert un poste de cadre à un débouché de l'UNEQ ? Le mystère persiste encore. Toujours selon mes notes, Yves serait originaire de la région de Québec, où il aurait payé ses études en donnant frauduleusement des cours d'anglais à Pauline Marois et Louise Harel.

Que sait-on vraiment de lui ? Qu'il aime se donner une apparence rassurante et lénifiante avec ses allures de gros ours ou de « Gentle Giant », qu'il cherche à inspirer la sagesse tranquille mais la face cachée de ce Monsieur Légaré recèle cependant des côtés sombres, inavouables, troublants. Je suis persuadé qu'il mène une double vie, il a d'ailleurs et la taille et le profil d'un agent double, les preuves abondent dans cette direction. N'est-il pas encore aujourd'hui une taupe, une sorte de cellule dormante à la solde des Nordiques prête à reprendre du service à la première occasion, ne serait-ce que pour remettre encore une fois en question la validité du but d'Alain Côté ? C'est bien connu : on peut sortir un gars de Québec, mais on ne peut jamais sortir Québec du gars, surtout s'il a prêté allégeance à « Das Vieille Kapitale », comme disait Karl Marx.

Pour mieux se fondre dans le paysage et profiter de l'anonymat, Yves a rasé sa moustache et s'est entouré d'une famille « nombreuse » selon les nouveaux standards québécois mais tout à fait « normal » à Boisbriand, au sein de la communauté juive hassidique où il a trouvé refuge. D'ailleurs porte-t-il la redingote noire et le schtreimel lorsqu'il fait ses courses dans le voisinage ? Nous ne savons rien de cet homme ! Nous avons affaire à un Docteur Jekyll et Mister Hyde ! Le plus déroutant, c'est que ce directeur-général d'une association professionnelle vouée à la survie du droit d'auteur et à l'épanouissement de la vie culturelle a donné son nom... à une chaîne de salons mortuaires. ■



## 1989-2009 : DÉJÀ VINGT ANS !

Et oui, ça fait déjà vingt ans que la SARTEC a eu la chance inouïe de recruter son ineffable directeur général, Yves Légaré. Où en serait notre association sans son calme olympien, son esprit vif et son humour subtil ?

On aime autant mieux ne pas y penser.

Pour célébrer ce joyeux événement, c'est le dimanche 13 septembre dernier que les membres du conseil d'administration, anciens présidents et présidentes depuis son embauche, employées, conjoints et famille s'étaient réunis pour la circonstance au chalet de notre présidente Sylvie Lussier et de son compagnon, Pierre Poirier.

**Saluons le travail acharné et constant de notre garde-fou : Yves Légaré ! Bravo et longue vie !**

—ESTELLE BOUCHARD, auteure (Facebook)



C'est par un stratagème des plus habiles imaginé par sa conjointe Ginette **2** et ses enfants **1** que le directeur général de la SARTEC, Yves Légaré, est arrivé l'air décontracté à sa petite fête-surprise. Tous les convives l'attendaient avec fébrilité pour célébrer ses vingt ans de bons et loyaux services.



PAR CARMEL DUMAS

1949-2009 : avoir trois fois vingt ans

# T'ES RIEN, QU'UN ZÉRO

*T'es rien qu'un zéro*

**T**e v'là encore, toi, avec ta face ronde comme un ballon de fête ! Tu sais ce qu'il dit à ton sujet, le Robert ? Il dit que tu représentes « une collection inexistante, un ensemble vide », que ta valeur est nulle. Un vrai Zéro, quoi ! Te rends-tu compte que sans chiffre solide pour t'escorter, tu passerais complètement inaperçu ? Réalises-tu que ce sont les années que je réussis de peine et de misère à accumuler qui ont fait de toi ce miroir bombant

que tu es devenu ? À chaque fois que tu t'annonces, régulier comme une horloge, je passe des jours et des jours à t'haïr, mon ami ! Surtout parce que je me sens obligée de faire le ménage dans mon réfrigérateur, d'évaluer ce qui est resté trop longtemps sur la glace, de faire le tri de ce qui est flétri et de ce qui vaut d'être gardé, de faire la liste de ce qui manque pour que le goût des choses s'améliore. C'est inmanquable, je me prépare à ton arrivée comme à celle d'une grosse visite ! Puis tu t'installas, on se fait l'un à l'autre, le bonhomme de chemin nous prend par la main.

Te rappelles-tu, Zéro ? À notre acoquinement initial, je me tenais toute fière à tes côtés, droite et mince comme une flèche, prête à me lancer dans le cosmos : 10 ans ! La première décennie,

le premier chiffre double, les premières prémolaires qui viennent remplacer les dents de lait pour nous encourager à mordre dans la vie ! Au tour de piste suivant, je me sentais enguirlandée, parée pour le carnaval. Ce beau 2, avec ses fioritures, son zigzag naturel. J'aimerais me vanter, aujourd'hui, d'avoir trois fois vingt ans, mais il y a des mensonges que je ne me permets plus. L'âge de la beauté que l'on sous-estime, des terribles peurs et des espoirs les plus fous ne passe qu'une fois... ou cent fois ! Car, tout de même, on l'aura vu, l'an 2000 ! Tu t'es envoyé en l'air pas à peu près, le Zéro ! Quoiqu'en dise le Robert, ta valeur a augmenté de façon considérable. Ton siècle commençait, l'humanité est entrée dans l'ère numérique, tu nous tenais tous par la peau de nos fesses irréductiblement campées devant l'ordinateur. Presque une décennie plus tard, nous ne t'en voulons plus, nous les gens de fin de siècle. Nous avons pris le dessus. Nous explorons maintenant la Renaissance. On s'en reparlera. Restons, pour l'instant, dans nos sphères plus personnelles.

À mi-chemin d'aujourd'hui, je t'ai carrément tourné le dos, les deux bras ouverts sur les autres, vulnérable, pleine d'amour à donner. Mon premier enfant a atteint cet âge-là en même temps que le chroniqueur de *La Presse*, Hugo Dumas, qui écrivait alors que



© JEAN-GUY THIBODEAU

## Bonjour 60 ! Tchin Tchin !

30 ans en 2004, c'était comparable au 18<sup>e</sup> anniversaire de la génération précédente ! En effet, « dans mon temps », avoir 30 ans c'était un vice à cacher. En 1979, j'ai mal fait mon ménage, en t'attendant. J'ai laissé traîner trop d'inutile, j'ai magasiné trop d'en-cas. On n'a pas toujours trente ans, Dieu merci. La fois suivante, quand tu t'es pointé, j'étais prête. Bardée, barrée, toute carrée, presque dure. Bof ! 40 ans ! Depuis le temps que j'en prends sur la gueule, une baffa de plus ou de moins !

Puis vint le demi-siècle, une année seulement avant le début du troisième millénaire. Tu étais occupé ailleurs, cher Zéro. Moi aussi. Des morts, des nouveaux-nés, les vraies valeurs d'un bord et les donc d' valeur qui prenaient le bord. À part ça, c'est psychologique : au beau milieu, non ? Encore un autre 50 ? Hahaha !

Donc, te revoilà. Bienvenue. Moi avec mon gros 6 et toi avec ton éternel trou sans fond, on est aussi ronds l'un que l'autre. Enfin, l'égalité : bonjour 60 ! Tchîn Tchîn !

Je n'ai plus peur de toi. Des Zéros, j'en ai tellement croisés, aimés, combattus, ignorés... Je suis bien contente, parce qu'ils n'ont toujours pas réussi à me voler mon numéro. J'espère que je décrocherai le 7, puis le 8, puis... Zut de zut — Salut Hélène Pedneault ! Salut, Pierre Falardeau !

Faut que je te dise. Si je t'écris aujourd'hui, vieux Zéro complice, c'est à cause de mon amie Sartec, qui apparaît à ton agenda les mêmes années que moi. Nous ne sommes pas du tout pareilles : elle, elle a changé de nom à quelques reprises pour que l'on sache bien envers qui elle est engagée. Moi, j'ai hurlé quand une secrétaire s'est permis de faire changer mon nom sur mon chèque de paie une semaine après mon mariage. Elle, elle arrive toujours à ajouter à ton zéro tout ce qu'elle a accompli. Moi, tu me forces toujours à constater ce que je n'ai pas réussi à accomplir. Mais tu peux mettre ceci dans ta pipe, Zéro : nos forces sont unies. Tu n'as pas idée de ce dont nous sommes capables. À 10 ans, mon amie était déjà sur les lignes de piquetage à défendre ses idéaux. À 30 ans, elle avait déjà balayé toutes les concessions, choisi ses alliés, fidélisé son monde, assuré sa sécurité. À 40 ans, à la barbe de tous les fonctionnaires de l'univers, elle s'est fait un devoir de faire reconnaître son statut d'artiste. À 50 ans, elle a adopté le nom qu'on lui connaît maintenant et signé un nouveau contrat de mariage avec ses vieux partenaires au bal de la créativité, dont elle reste toujours la reine. À 60 ans... eh ! bien, tu le sais, tu étais là, il y a quelques jours à peine, en rose et en vert, entre le 2 et le 9, pimpants dans leurs couleurs d'Halloween. N'est-ce pas qu'elle était en beauté, notre bonne fée un peu sorcière Sylvie, avec ses savantes couettes rouges, son nez retroussé, ses yeux perçants, son sourire mystérieux, ses épaules blanches, sa fantaisiste robe noire ? Ah, le tapis rouge de la SARTEC ! Je ne serais pas étonnée qu'il soit doté du pouvoir magique des tapis volants, car dans les coffres de la SARTEC, il y a autant d'histoires qu'au pays des Mille et une nuits. Bon anniversaire, ma belle ! ☺

## À VOS AGENDAS ! VOUS ÊTES ATTENDU...

Le dimanche, 29 novembre 2009, à 14 H

À L'HÔTEL HYATT REGENCY,

COMPLEXE DESJARDINS

SALLE ALFRED-ROULEAU, NIVEAU 4

## À l'occasion de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de la SARTEC

La journée débutera par deux ateliers : le premier donné en collaboration avec la Caisse de la Culture traitera des différents aspects de la « Planification financière » ; le second portera sur les « Interventions sur le texte » et sera suivi d'un déjeuner vers 12 h 30. Le programme complet de la journée ainsi que l'ordre du jour de l'assemblée vous parviendront dans les prochains jours.

- Inscription : 9 h
- Ateliers : 9 h 30 à 12 h 30
- Brunch : 12 h 30 (il est offert gratuitement aux membres qui s'inscriront au préalable).
- Assemblée générale : 14 h

### ATELIERS

#### 9 h 30 à 10 h 45 – La planification financière

Votre épargne, vos dettes, vos assurances, vos enfants et leurs études, votre succession, votre retraite, vos impôts. La planification financière couvre plusieurs aspects et peut s'avérer complexe, particulièrement pour des travailleurs autonomes dont les revenus sont variables. Or, trop souvent, vous devez réagir à une offre de produit ou de service, sans avoir eu l'occasion de réfléchir sur le sujet. C'est l'occasion que nous vous offrons en invitant, grâce à la collaboration avec la Caisse de la Culture, M. Pierre Giroux, un spécialiste, qui vous expliquera les tenants et aboutissants de la planification, son importance, son fonctionnement et les règles pour choisir un planificateur.

Avec M. Pierre Giroux, détenteur d'une maîtrise en administration des affaires spécialisée en gestion et développement des organisations, planificateur financier depuis 1997, membre du conseil d'administration de l'IQPF et président du congrès 2010 de l'IQPF (Institut québécois de planification financière).

#### 11 h à 12 h 30 – Les interventions sur le texte

Elles sont multiples et n'ont généralement qu'un seul objectif : améliorer le texte. Parfois bienvenues, parfois pertinentes, parfois moins, certaines interventions s'imposent, d'autres sont imposées. Certains en font métier : auteurs-conseils, conseillers à la scénarisation, script-éditeurs, auteurs-coordonneurs ou plus récemment « showrunners ». Les appellations diffèrent tout comme la nature des interventions (commenter ou suggérer, retoucher voire réécrire), mais tous ont une fonction délicate. Comment conçoivent-ils leur travail et leur rôle ? Comment l'exercent-ils ? Quelle relation établissent-ils avec les auteurs ? Et comment les auteurs présents les perçoivent-ils ? Avec Marc Robitaille, Michèle Tougas, Marie-Hélène Dubé, Myriamne Pavlovic et Richard Blaimert animé par Suzanne Aubry.

Ouvert aux membres et aux non-membres

Prière d'informer le Secrétariat de la SARTEC de votre présence

Par téléphone (514) 526-9196, télécopieur (514) 526-4124

ou courriel : [information@sartec.qc.ca](mailto:information@sartec.qc.ca)

**ENEZ EN NOMBRE...**



PAR CARMEL DUMAS

# Oh belle idée, ne pars pas en peur !

*Oh belle idée...*

Combien de fois, dans le quotidien, entend-on rebondir cette phrase faussement anodine, « c'est rien qu'une idée » ? Que d'interprétations possibles, de la fracassante « oublie ça » à l'emballante « si on s'amusa à voir où elle peut nous mener ». Ouvrir le dialogue ou fermer la porte. « C'est rien qu'une idée. » Une enfant de l'imaginaire qui hante les uns et échappe aux autres, de nature si diaphane que des mécréants peuvent la voler en un tour de passe-passe sans que personne ne puisse affirmer avec certitude avoir été témoin du crime. Les rares enquêtes menées à la suite de pareils rapt donnent le frisson. Car qu'est-ce qu'une idée, au fond ?

Eh bien, pour commencer, une idée, c'est le pouvoir secret, mystérieux et redoutable de l'auteur de scénarios, et c'était évidemment elle qui se cachait derrière la question

rigoureusement correcte posée lors de la première soirée-rencontre organisée autour des 60 ans de la SARTEC : « Que serait le cinéma sans histoire ? »

La réponse, on la connaît : un bide. Forte de cette certitude, notre présidente animatrice ouvrit sans préambule la vraie chasse au trésor, demandant aux célèbres parents d'idées Joanne Arseneau, Diane Cailhier, Ken Scott, Ian Lauzon et Pierre Szalowski de nous ramener à l'acte originel : où l'idée germe-t-elle, comment vient-elle au monde ?

Elle naît du désir. « L'envie de parler de quelque chose », dit Ken. « T'as envie d'aller dans tel univers, à la rencontre de tel type de personnage – c'est ce qui me déniaise » renchérit Joanne. Elle peut arriver, aussi, sous forme de cadeau. Ian Lauzon, par exemple, fut « invité » par Émile Gaudreault à coécrire *De père en flic* – « On n'a pas tous accès à Émile Gaudreault ! » déplore avec humour Sylvie Lussier, amenant les gens dans la salle à se demander où trouver des donneurs d'idées correspondant à leur propre groupe sanguin. Joanne Arseneau avoue, pour sa part, en avoir déjà déniché dans une sorte de vente aux enchères : « Ils appelaient ça un *cattle call*, ils recherchaient un concept pour attirer un public citadin et féminin, ils avaient établi des règles – après *Tag*, je ne voulais pas de stress. Je leur ai dit de me rappeler quand ils seraient dans la merde. » Clairement, le nœud de la guerre, avec l'idée, ce n'est pas d'où elle vient. C'est où elle s'en va.

Pour éviter qu'elle ne vous mène par le bout du nez droit vers la démence, les parents expérimentés ont bien voulu partager quelques mises en garde, en commençant par souligner le danger de partir en peur avec une fausse bonne idée. « C'est une étape qu'il ne faut pas prendre à la légère, prévient le scénariste, réalisateur et professeur Ken Scott. Il faut s'accorder le temps de mettre son idée à l'épreuve. Le truc, pour moi, c'est de la ramasser en une seule phrase qui résume l'histoire. »

### DIANE CAILHIER

#### FILM

*Le Survenant*  
*Une vie comme rivière*  
*Le jardin d'Anna* (téléfilm)  
*Une nuit à l'école* (téléfilm)  
*Des amis pour la vie* (téléfilm)  
*La Piastre*

#### TÉLÉVISION

*Simonne et Chartrand*  
*Chartrand et Simonne*  
*Un homme de parole*  
*2 Frères*  
*Les grands procès : L'affaire Durand*  
*Zap*  
*Une nuit à l'école*



*Diane Cailhier*

## PIERRE SZALOWSKI

### FILM

*Ma fille, mon ange*

### TÉLÉVISION

*Tragédies* (série documentaire)

### WEB

Blogue

### ROMAN

*Le froid modifie la trajectoire des poissons*



*Pierre Szalowski*

Si, par exemple, vous n'arrivez pas à décrire votre futur succès au box-office avec une limpidité comparable à « Un petit village qui vit de la pêche est obligé de séduire un docteur »..., c'est un pensez-y-bien. Confronté par son propre défi lorsqu'il réussit à se faire confier l'écriture de *Maurice Richard*, Scott dérogea un brin au test de « la » phrase. Après des mois à se faire taper sur l'épaule par les fans cherchant à lui rappeler des détails importants à inclure dans son scénario, la ligne directrice lui vint au Centre Bell, lors d'un hommage aux anciens capitaines des Canadiens. Galvanisé par cette foule, debout, applaudissant quinze minutes durant le célèbre Rocket, il s'est demandé pourquoi cet homme éveillait une telle ferveur chez des gens qui n'avaient jamais même vu évoluer sur la glace cette légende vivante, ce joueur de hockey qui n'avait même pas été le marqueur de buts le plus spectaculaire. Le scénariste avait trouvé son arme pour tailler dans le gras : « Pourquoi, 50 ans plus tard, *Maurice Richard* a un standing ovation ? Tout ce qui ne répond pas à cette question est *out*. » Aux éliminatoires, frangin Henri, par exemple, fut rayé du portrait – un choix d'auteur que nombre de spectateurs ne s'expliquent pas. (Maintenant, vous savez pourquoi !) L'histoire, c'était évidemment que les simples gens se reconnaissent en Maurice Richard. « Pour qu'une histoire soit captivante et prenante, précise Ken, il faut que se produisent des changements. Maurice Richard, au début, c'est un gars incapable d'enligner deux mots. Un peu plus tard, il devient celui qui parle au nom des Canadiens français. À la fin de l'histoire, il écrit dans le journal. » Ce sont des repères, des marques tangibles d'évolution chez le personnage.

### Là où l'idée mène

En remontant le fil des idées, ce soir-là comme tant d'autres, dans cette salle feutrée nommée en l'honneur du grand créateur Claude Jutra qui est mort de la peine de ne plus savoir où retrouver ses idées, les témoignages nous ont menés droit au monde de la recherche, là où l'auteur traque son idée jusque dans ses derniers retranchements. « C'est ce qui me sécurise, c'est ma béquille jusqu'à ce que les producteurs se tannent », explique Joanne.

« Après le premier tête-à-tête, la lune de miel, arrivent les vrais problèmes. On voit alors si on a du souffle » avoue la patiente et posée Diane Cailhier, qui espérait depuis le jour de la mort de Félix Leclerc, le 8 août 1988, voir se réaliser la promesse d'un producteur de lui confier l'adaptation cinématographique du premier roman québécois qu'elle avait lu, *Le Survenant* de Germaine Guèvremont. Le film prit l'affiche en 2005.

Dans la recherche lourde sur laquelle elle appuie son écriture, Diane trouve les mots justes. Pour fabriquer les discours du jeune Michel Chartrand, par exemple, elle a composé avec ses propres phrases, cueillies dans les archives. Pour authentifier les dialogues dans *Le Survenant*, elle a étudié les variantes dans les différents niveaux de langage. Lorsqu'elle en vient à écrire des scènes intimes de nature biographique dont personne n'a été témoin, Diane connaît si bien son monde qu'elle n'a plus de doute : « Ils ne pouvaient pas avoir dit autre chose que ça. »



## JOANNE ARSENEAU

### FILM

*Sans elle*

*La loi du cochon*

*Le dernier souffle*

*Le complexe d'Édith* (CM)

### TÉLÉVISION

*Deux Beux*

*Rock et Rolland*

*Tag*

*10-07 : l'Affaire Zeus*

*10-07 : l'Affaire Kafka*

*Super Sans Plomb*

*Pop-Citrouille*

*Zap*

*D'amour et d'amitié*

*Les Débrouillards*

*Pacha et les chats*

*À Plein temps*

*Court-Circuit*

*Le Club des 100 Watts*

*Samedi de Rire*

### EN DÉVELOPPEMENT

*Constance* (France)

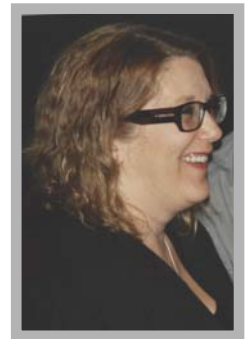
### RADIO

*Le Mont de Vénus*

### SCRIPT ÉDITRICE (film et télévision)

*Babine*

*François en série*



*Joanne Arseneau*



# Oh belle idée, ne pars pas en peur !

Pour écrire le film mettant en vedette Michel Côté dans la peau du commandant Piché, Ian Lauzon est allé chercher le jus auprès du sujet lui-même: «J'ai fait beaucoup d'entrevues avec le commandant, j'ai travaillé beaucoup sur l'approfondissement, sur l'homme lui-même, pour établir une relation de confiance, pour en arriver à savoir jusqu'où il était prêt à aller. Jusqu'à aborder la question d'alcoolisme, par exemple.»

Le scénariste de *Ma fille, mon ange*, Pierre Szalowski, qui est aussi romancier, publicitaire et journaliste, a pour les idées et la recherche les égards d'un fonceur qui avoue changer de métier à tous les sept ans: «Si on fait trop de recherche, on se retrouve avec des sommes d'informations qu'il faut traiter.» Il préfère le regard à la fois large et sélectif: «Je fais du streaming – je vais connaître très peu de choses qui ne m'ont pas servi.»

À l'opposé, Ken croit tellement à la recherche qu'il ne la confierait à personne d'autre: «C'est un privilège, dit-il. Je la fais toujours moi-même, parce qu'elle me permet de découvrir des choses insoupçonnées. Le chercheur qui répond à une demande précise n'explore pas de pistes inattendues.»

Puis, tu la trouves comment, mon idée?

Ratoureuse de Sylvie! Ils étaient là, tous les quatre, bien confo avec leurs idées, et puis – BAM! «Et si on parlait du regard des autres. Te voilà rendu à présenter ta créature bien-aimée à la famille...»

### KEN SCOTT

#### FILM

*La vie après l'amour*  
*La Grande Séduction*  
*Maurice Richard*  
*Guide de la petite vengeance*  
*Les doigts croches*

#### EN DÉVELOPPEMENT

Adaptation anglophone du livre  
jeunesse *Hanna's Suitcase 2-3*

#### TÉLÉVISION

*Le Plateau*

#### RADIO

*Les Bizarroïdes* (scripteur)



*Ken Scott*

### IAN LAUZON

#### FILM

*Bobby*  
*Confession des masques*  
*De père en flic*  
*Cabotins*  
*Piché : Entre ciel et terre*

#### TÉLÉVISION

Adaptation québécoise  
*The Office (La job)*

#### EN DÉVELOPPEMENT

*Le meeting*

#### RADIO

*La fenêtre*  
*Interférences*  
*Descente aux enchères*

#### SCÈNE

*Chronocide*  
*Les monologues mutants*



*Ian Lauzon*

Nous ne sommes plus dans la salle Claude-Jutra de la Cinémathèque. Les idées nous ont téléportés dans une salle de réunion à Téléfim. «Je trouve insoutenable le pouvoir, lâche Ian. Je suis très nerveux. C'est un jeu. Je deviens un avocat passionné, je me déploie.»

Pierre jette sur le tableau un œil railleur: «C'est le moment de gloire, les adieux au scénario. Le producteur a de l'argent, il prend ses distances.» À écouter Pierre, Ian se rappelle une définition bien connue: «Le scénariste fait son lit, quelqu'un d'autre dort dedans.»

Joanne plaide l'importance du regard extérieur. «On écrit à qui, pour qui? Odile Tremblay? La belle-mère? Téléfilm? On s'adresse à quelqu'un, mais il faut toujours respecter l'idée. C'est moi qui écris. J'écoute les commentaires, mais je les filtre.»

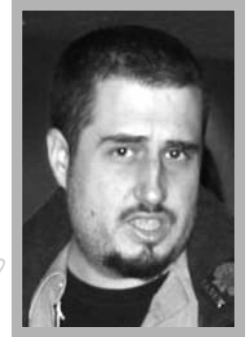
«Le regard de l'autre, nous dit le cher professeur Scott, c'est ce qu'il y a de plus difficile à gérer entre améliorer et détruire. La perception de ce que l'autre dit dépend tellement de qui le dit. Il n'y a pas de science exacte. Que des feelings, des principes... Le plus difficile, c'est de prendre un commentaire et de l'utiliser en sorte qu'en bout de ligne, le scénario est meilleur. Notre ego peut poser problème.» Pour ce bobo, Ken Scott a aussi un remède – de temps en temps, en cours d'écriture, il faut faire lire à ceux qui nous aiment et nous encouragent. Une petite tape dans le dos, ça ne peut pas faire de mal. ¶



Soirée télévision à la Cinémathèque

# L'œuf ou la poule ? Visionnaire ou extraterrestre ?

PAR MATHIEU PLANTE



C'était votre désir le plus profond de vous présenter à la salle Claude-Jutra de la Cinémathèque québécoise le 30 septembre dernier à 20 h 30 pour entendre trois auteurs et deux spécialistes de la télévision vous dresser un portrait des séries télé et de leurs personnages? Mais vous aviez trop de pain sur la planche, trop de lavage à faire, trop d'enfants à nourrir, trop de plantes à arroser, trop de chats à caresser en ce mercredi soir surchargé? Qu'à cela ne tienne, je me suis faufilé entre les curieux pour devenir vos oreilles et vous raconter ce qui s'y est dit. Et je m'en félicite, car c'était très intéressant...

Et quoi de mieux que l'autorité de notre présidente de la SARTEC Sylvie Lussier, pour diriger ces cinq têtes fortes. Les microphones sont à peine branchés qu'elle lance tout de go sa première question à nos cinq panellistes bouillants d'impatience: Les séries de fiction, télé ou web, influencent-elles la société, où est-ce plutôt l'inverse? L'œuf ou la poule, en somme?

Daniel Weinstock, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en éthique et philosophie politique au Département de philosophie de l'Université de Montréal, affirme qu'il ne faut pas choisir entre l'œuf et la poule, car l'influence se joue dans les deux sens. Il prend pour exemple la série québécoise légendaire *Les Plouffe* qui s'est abreuvée de la société des années cinquante autant qu'elle l'a influencé par la suite. Tout comme *All in the Family* qui a eu un impact énorme sur la société américaine des années soixante-dix dont elle s'inspirait d'abord. Cette série, et surtout son personnage principal, le raciste et complaisant Archie Bunker, a selon lui permis aux Américains de se poser des questions importantes: est-ce là vraiment un reflet de ce que nous sommes et si malheureusement oui, avons-nous le désir de changer, de grandir, de sortir de ce carcan? « Une bonne série va être une série qui non seulement reflète la société, mais qui en donnant un reflet à la société permet aux gens en quelque sorte de s'objectiver, de se voir, conclut à ce sujet Daniel Weinstock. »



## SYLVIE LUSSIER

### FILM

*L'odyssée d'Alice Tremblay*

### TÉLÉVISION

*L'auberge du chien noir*

*Les aventures tumultueuses*

de Jack Carter

*4 et demi*

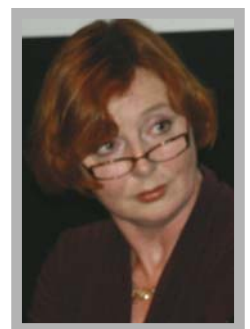
*Bêtes pas bêtes +*

*Attention bêtes en liberté*

*Zoolympiques Utah (reportage)*

### RADIO

*L'inconscient, (fiction)*



*Sylvie Lussier*



## L'œuf ou la poule ? Visionnaire ou extraterrestre ?

*L'œuf ou la poule ?*

Pour sa part, Pierre-Yves Bernard (*Dans une galaxie près de chez vous*, *Minuit le soir*) croit plutôt que les artistes n'exercent pas un impact fondamental sur la société. Par exemple, même si les visées de la série qu'il a coécrite avec Claude Legault *Dans une galaxie près de chez vous* étaient environmentalistes, il ne croit pas avoir eu d'influence sur le cours des choses en ce domaine. Il admet par contre volontiers que ses personnages colorés ont eu une influence

### GENEVIÈVE LEFEBVRE

#### FILM

*Mauvais coups* (CM)  
*Le ciel sur la tête*  
*Ladies room*  
*Une perle rare* (CM)  
*Solo* (Téléfilm)  
*Les Amazones*  
*Petit drame dans la vie d'une femme* (CM)  
*Fierro*



#### TÉLÉVISION

*René Lévesque*  
*Samourais*  
*Hommes en quarantaine*  
*Tribu.com*  
*Asbestos*  
*Fred-dy*  
*Haute surveillance*  
*Diva*  
*Bob Morane*  
*Le mot de la fin*  
*Graffiti*  
*Zap*

#### THÉÂTRE

*Denial* de Arnokd Wesker (traduction)  
*History Boys* de Alan Bennett (traduction)  
*Décadence* de Steven Berkoff (adaptation et traduction)

#### WEB

*Chroniques blondes*  
*Chez Jules.Tv*

#### ROMAN

*Je compte les morts*

*Geneviève Lefebvre*

### JEAN-FRANÇOIS RIVARD

#### FILM

*Noël Blank* (CM)  
*Kuproquo* (CM)  
*Soowitch* (CM)  
*Kopps* (CM)

#### TÉLÉVISION

*Les invincibles*  
*La Chambre no 13 : Ovocyte*  
*Bell* (publicité) et plusieurs autres.



#### SCÈNE

*Spectacle Martin Dubé* (scripteur)  
*Safarir* (scripteur)

*Jean-François Rivard*

mesurable sur les adolescents québécois, engouement qu'il a découvert à la dure lors du Salon du livre de Québec où était présenté le livre tiré du premier film *Dans une galaxie près de chez vous*, lorsque des policiers ont dû établir un périmètre de sécurité pour neutraliser l'excitation des nombreux ados en chaleur qui se ruiaient violemment sur le petit kiosque des pauvres créateurs.

Martin Winckler, médecin, romancier et grand amoureux de télévision, affirme au contraire que le petit écran a une incidence importante sur le développement des peuples, car les séries qu'on y savoure durent parfois des années, et nous proposent ainsi une évolution de leurs personnages, ce qui est moins possible, voire impossible, au cinéma ou dans la littérature. Dans cette perspective, la société évolue en parallèle avec ses personnages préférés, reconnaissant en eux des caractéristiques et des dilemmes qui sont les leurs.

Jean-François Rivard a été surpris des commentaires qu'il a reçus après la diffusion de sa série *Les invincibles*, qu'il a créée avec François Létourneau et qu'il a ensuite réalisée lui-même. « On ne pensait pas qu'on devait débattre du statut de l'homme trentenaire québécois, on ne pensait pas qu'on devait aller défendre notre génération. Notre but c'était uniquement de faire une série avec le plus de rebondissements possible. » Mais nombreux sont ceux qui lui ont fait parvenir des courriels ou l'ont tout simplement arrêté sur la rue pour lui dire que ses personnages étaient des losers, alors que les auteurs voulaient simplement montrer des gars qui ont des problèmes et qui se questionnent sur leur avenir. Mais, il se console en apprenant de la bouche de ses fidèles téléspectateurs(trices) que sa série a rapproché les couples, que les gars et les filles ont regardé *Les invincibles* ensemble, côte à côte sur leur sofa.

Poursuivant sur la question de l'essentiel feed-back des téléspectateurs, Geneviève Lefebvre (*René Lévesque*) a découvert en passant à l'internet avec son *Jules.tv* que le

contact avec le public est plus direct sur le Net qu'à la télévision, le *feed-back* y est plus immédiat, ce qui n'est pas pour lui déplaire, au contraire. « Nous les scénaristes, on ne connaît pas notre public (en télé). Sur le Web, on le connaît. Ils ont des noms, ils laissent des commentaires. Je sais que Sandra de Québec, son personnage préféré c'est Brigitte. Elle me dit pourquoi et elle me le dit tout de suite. Et ça, c'est une énorme différence ». Elle ajoute que les commentaires du public sont importants pour les créateurs qui veulent savoir si leur série atteint son but, avoué ou inavoué. Et pourquoi est-elle passée à l'internet ? « Un créateur ne doit pas rester à un seul endroit. C'est notre devoir de voyager... c'est à nous de sortir des sentiers battus... Si on ne dialogue pas avec le public, moi j'estime qu'on a manqué notre coup. »

Le temps file et on passe à la deuxième question. Est-ce que chaque télévision est le reflet de sa société, demande alors Sylvie Lussier ? Ce n'est pas si évident que ça, répond Martin Winckler. En France, contrairement à certains pays comme les États-Unis ou la Grande-Bretagne, l'État a contrôlé la télévision jusqu'en 1985. C'était donc ce qu'il appelle une « télévision du pouvoir » très éloignée du peuple et de ses préoccupations. Il ajoute qu'au Québec, la télé est plus libre d'énoncer des idées plus personnelles et se rapproche donc de ce qu'est vraiment la société.

Le scénariste, cette drôle de bestiole, est-il un visionnaire qui sait anticiper les futurs courants de société ou plutôt un extra-terrestre qui cache sous sa boîte crânienne une panoplie d'antennes ? Pierre-Yves Bernard aime mieux ne pas y penser lorsqu'il crée une nouvelle série. Ce qui importe, c'est de faire une bonne histoire et non se soucier de savoir si elle va marcher et rapporter des gros sous. Mais d'où lui viennent ses idées, notamment celle de *Minuit le soir* ? Pas d'un désir de parler d'un thème, comme on le faisait dans les années quatre-vingt, en tout cas. Au contraire, le plaisir de l'auteur et du téléspectateur est le point focal.

## DANIEL WEINSTOCK

Daniel Weinstock est le titulaire de la Chaire de recherche du Canada en éthique et philosophie politique au Département de philosophie de l'Université de Montréal, où il est également professeur titulaire. Il dirige depuis 2002 le Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal.



Animateur de Radio CRÉUM : *Éthique en séries*

Sa page à l'UdeM  
<http://www.philo.umontreal.ca/prof/daniel.marc.weinstock.html>

## PIERRE-YVES BERNARD

### FILM

*Dans une galaxie près de chez vous* – le film 1 (avril 2004) et 2 (mai 2008)

### TÉLÉVISION

*Minuit, le soir*

*Km/h*

*Dans une galaxie près de chez vous*

*Watatatow*

*Un gars, une fille*

*Ayoye*

*Dieu reçoit*

*Lapoisie et Jobard*

*Sur la piste*

*Mais où se cache Carmen Sandiego?*

*La Princesse Astronaute*

*Télé-Pirate*

*Le Club des 100 watts*

*Dollard des Ormeaux (CT-Yvon)*

*Samedi P.M.*

*Surprise sur prise*

### SCRIPT-ÉDITEUR

*Bulldog Bazar*

### EN DÉVELOPPEMENT

*Que ma joie demeure !*

### ÉCRITURE - SCÈNE

*Le monde selon Dieu* – coauteur et coconcepteur

*En hommage aux chacals*

*Tournée Juste pour rire 1994* – auteur, script-éditeur

*Les Mercenaires*

*Chroniques des années de feu*

*Dollard*

*Le rock du grand méchant loup*

*Pierre-Yves Bernard*

Il ne voulait pas, par exemple avec *Minuit le soir*, faire un portrait complet de l'homme au Québec, mais simplement raconter une bonne histoire et avoir du plaisir.

Daniel Weinstock veut s'assurer qu'il n'est pas enregistré parce qu'il a une révélation un peu honteuse à nous faire. Comme on lui fait croire qu'il n'y a pas d'enregistreuse dans la salle, il prend son courage à deux mains et se lance : « À mesure que je grandis..., je consomme de plus en plus d'arts narratifs... et de moins en moins de philosophie. » Et voici pourquoi : il affirme que la philo est quelque peu désincarnée, alors que la fiction télévisuelle touche souvent à l'essentiel avec plus de doigté et de nuances. Il se souvient



# L'œuf ou la poule ? Visionnaire ou extraterrestre ?

*L'œuf ou la poule ?*

même du moment où il a compris cela alors qu'il participait à un panel en compagnie d'un grand juriste dont il préfère taire le nom. Ce dernier avait, afin d'expliquer une réalité légale, utilisé comme exemple une série télé *The Practice*. Weinstock avait alors pu confirmer ce qu'il savait déjà au fond de lui-même : que la fiction explique souvent mieux les réalités de la vie que la philosophie, car en nous racontant des histoires, cette fiction cerne une foule d'enjeux et de dilemmes avec une plus grande profondeur.

Nous passons ensuite à la capitale question du personnage. On ne peut nier l'empreinte que laissent certains personnages de fiction dans notre imaginaire collectif. Mais de quel bois sont construits ces personnages légendaires, demande Sylvie Lussier ?

Pour Jean-François Rivard, le personnage n'atteint sa pleine maturité que lorsqu'il est joué par un acteur. Le scénario n'est pas une œuvre aboutie, seule l'émission produite l'est. L'auteur ne fait que cerner des traits de caractère et pointer dans une direction la plus précise possible, mais c'est l'acteur qui atteint ce lieu où le personnage prend sa forme finale et touche le public. Par la suite, l'auteur a une arme de plus pour écrire ses nouveaux épisodes en ayant cet acteur ou cette actrice en tête. Dans ses *Invincibles*, les archétypes que sont le bon *Carlos* et la très méchante *Lyne la pas fine*, ont été affinés par les acteurs.

Pour Pierre-Yves Bernard, un bon personnage, c'est quelqu'un qui tombe et qui se relève. Le contraire de ce qui prédomine en France (il le sait, il y a déjà travaillé) c'est à dire des personnages sans aucun défaut. Pour que le spectateur soit actif, il lui faut suivre un personnage qui a des failles et qui parfois aussi, pose des gestes douteux. C'est alors et seulement alors que le spectateur peut se poser des questions sur lui-même. Aurait-il agi de la sorte lui aussi, ou tout autrement ?

Daniel Weinstock ajoute que le centre de gravité, le centre moral d'une série change souvent en cours de route. L'auteur qui de prime abord avait placé ce centre de gravité autour de son personnage principal, peut ensuite avoir des surprises. L'exemple de *Mad Men*, par exemple, est très éloquent. Le personnage féminin de Betty prend enfin sa place dans la troisième saison, et réussit ainsi à faire bouger le centre de gravité de toute la série.

Martin Winckler ajoute un autre exemple, celui du personnage de *Fonzie* dans la série *Happy Days*. Ce joyeux luron a pris du temps avant d'occuper le devant de la scène (ou devrais-je dire le devant de l'écran ?) C'est un peu l'acteur et ensuite le public qui ont fait comprendre aux

## MARTIN WINCKLER



C'est au retour d'Algérie, en 1962 que Marc Zaffran fait la rencontre de deux de ses passions : la lecture, qui occupe le plus clair de ses journées, et les séries télévisées (il regarde assidûment *Belphégor*, *Rocamboles*, *Les 5 dernières Minutes*, *Mission : Impossible*, *Les Mystères de l'Ouest* ou *Chapeau melon et bottes de cuir*).

Il commence aussi à écrire, un peu en secret, des nouvelles fantastiques. C'est au cours d'une année d'étude aux États-Unis qu'il prend conscience que l'on peut être écrivain, que cela n'est ni scandaleux ni extravagant. Il poursuit malgré tout ses études de médecine, et s'installe en 1983 comme généraliste dans la Sarthe.

En 1999, Martin Winckler cesse d'exercer dans son cabinet et se consacre presque exclusivement à l'écriture, qu'il s'agisse d'essais (sur les séries télévisées notamment, mais aussi *Contraceptions mode d'emploi*) ou de romans (*Les Trois Médecins* en 2004, nouvelle apparition de Bruno Sachs).

Il a également animé *Odyssée*, une chronique très appréciée des auditeurs de France Inter. Sa liberté de ton et ses prises de position n'ont pas été du goût de la station, qui l'a remercié en juillet 2003, après un an et demi d'antenne.

Entrevue vidéo, 9 min., à voir. Il parle de la télé...

[http://www.dailymotion.com/video/x21r3e\\_interview-de-martin-winckler\\_dating](http://www.dailymotion.com/video/x21r3e_interview-de-martin-winckler_dating)

Webzine : <http://martinwinckler.com>

*Martin Winckler*

auteurs que ce personnage était bien plus intéressant qu'eux-mêmes ne le croyaient au départ.

Jean-François Rivard est tout à fait d'accord et se souvient alors de son personnage de *Rich the bitch* dans *Les invincibles*. Sans l'incroyable talent de Patrick Drolet, ce rôle secondaire le serait sûrement resté. Au contraire, il a pris, tout au long des trois saisons de la série, de plus en plus de place.

Les personnages ont donc cette faculté de surprendre leur propre auteur. Ce dernier est souvent étonné de voir le résultat final, qu'il n'avait souvent pas prévu ou visé au départ. Conclusion ? Le public et les penseurs qui étudient la télévision y voient la plupart du temps plus clair dans les œuvres que les auteurs eux-mêmes.

Voilà, il se fait tard et nos panellistes épuisés vont enfin pouvoir aller se coucher. Pour plus de commentaires sur le monde de la télévision, écoutez Daniel Weinstock et Martin Winckler à l'émission *Éthique en séries* sur Radio-Créum : [www.creum.umontreal.ca](http://www.creum.umontreal.ca). ¶



Photos : © JEAN-GUY THIBODEAU

**60 ANS D'IDÉES ! ÇA SE FÊTE...**

Auteurs, collègues, collaborateurs, partenaires et gens du milieu de l'audiovisuel ont célébré les 60 ans de la SARTEC cet automne. Au cours de ses six décennies, les auteurs ont contribué à forger une identité culturelle riche et diversifiée à travers des œuvres éclectiques qui ont façonné notre paysage télévisuel et cinématographique. Plusieurs activités ont marqué l'événement. Découvrez le clip des auteurs, des extraits vidéo du tapis rouge et un diaporama de la Soirée anniversaire sur Facebook et YouTube. Pour en savoir plus, consultez notre site Internet: [www.sartec.qc.ca](http://www.sartec.qc.ca)





Photos : © JEAN-GUY THIBODEAU

Le comité organisateur était formé des auteurs Joanne Arseneau, Geneviève Lefebvre, Mathieu Plante et Sylvie Lussier, de Yves Légaré et Manon Gagnon de la SARTEC, de Patrice Lachance et Danièle Gauthier de l'Académie du cinéma et de la télévision (ACCT).

La SARTEC et le comité organisateur tiennent à remercier chaleureusement les participants, collaborateurs et partenaires qui ont participé, de près ou de loin, à l'organisation des différentes activités et qui ont fait de ces festivités un succès. MILLE MERCI À TOUS !



Photos : © JEAN-GUY THIBODEAU

Téléfilm Canada, SODEC, Caisse de la Culture, Desjardins Sécurité financière, Pétrie Raymond, Quebecor, UDA, Writers Guild of Canada, AQTIS, Astral Média, Castiglio & Associés, Fonds Cogeco de développement d'émissions, Le Fonds Harold Greenberg, MERCER, Société Radio-Canada, V, Solotech, Lyca inc.

La Cinémathèque québécoise et Fabrice Montal; Danièle Darveau, Michel Chamberland, Dominique Lévesque de l'Union fait la force. ▶



Photos : © JEAN-GUY THIBODEAU

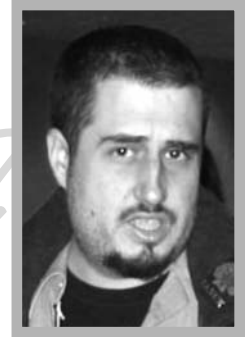
Michelle Allen, Suzanne Aubry, Sébastien Auger, Bruno Baillargeon, Marc Béland, Alain Belhumeur, Pierre-Yves Bernard, Émilie Bibeau, François Bissonnette, Emmanuel Blanc, Nicole Bouchard, Sylvie Bouchard, Anne Boyer, Geneviève Brouillette, Chantal Cadieux, Normand Canac-Marquis, Diane Cailhier, Salomé Corbo, Stéphane Crête, Michel D'Astous, Robert Davidts, Martin Doyon, Lyne Dubé, Carmel Dumas, Diane England, Philippe Falardeau, Mathilde Gauthier, Marc Grégoire, Tomi Grgicevic, Isabelle Hébert, Imprimerie ExpressArt, Alain Jacques, Anne Kmetyko, Stéphanie Larue, Ian Lauzon, Véronique Le Duc, Michel Lefebvre, Patrick Lowe, Florence Migneault, Michel Montreuil, Herby Moreau, Josée Morin, Louise Pelletier, Michel Rabagliati, Geneviève Rioux, Jean-François Rivard, Ken Scott, Sérigraphie CME, Pierre Szalowski, Luc Thériault, Jean-Guy Thibodeau, Francine Tougas, Danielle Trottier, Manon Vallée, Daniel Weinstock, Martin Winckler, Zone3.



Anecdote de scénariste

# Alain yé-tu là ?

PAR MATHIEU PLANTE



Lorsque j'ai appris qu'un appel d'anecdotes (que vous pourrez lire dans les pages qui suivent) était lancé pour l'Info-Sartec, j'ai tout de suite crié : « Moi aussi !!! Moi aussi !!! » Mais trouver des anecdotes juteuses n'est pas toujours évident : comme elles impliquent souvent des gens qui pourraient être froissés par nos révélations, les règles de l'éthique nous poussent trop souvent à nous censurer. Je ne pourrai donc pas vous raconter la fois où j'ai vu dix producteurs québécois complètement nus dans un *bain-tourbillon*, pas plus que vous révéler l'identité de tous les prête-noms qui ont travaillé pour moi au fil des ans.

Je vais plutôt vous raconter une histoire qui m'est arrivée il y a cinq ans et qui a failli mal se terminer.

Je sais que vous êtes comme moi et que vous n'aimez pas être dérangés sans arrêt quand vous travaillez. Le travail d'auteur est allergique au bruit et le téléphone figure au premier plan des menaces à notre écriture quotidienne. Le mardi 9 mars 2004, je suis dans un « rush » avec un épisode documentaire sur la criminalité à remettre le soir même et un autre à commencer dès le lendemain matin. Comme mon téléphone sonne sans arrêt, je décide de ne plus répondre. Je choisis aussi de ne pas répondre à la porte. Grave erreur...

Je suis donc à mon portable en plein milieu d'une phrase lorsque la sonnette pousse son cri suraigu à deux heures de l'après-midi. Comme promis à moi-même, je ne porte aucune attention à cette intrusion et continue mon travail. Pire que grave, l'erreur était possiblement fatale. Un deuxième coup se fait alors entendre. J'imagine qu'il s'agit d'un de mes nombreux amis (je suis extrêmement populaire, malheureusement) qui veut aller jouer au Frisbee. Mais lorsque, quelques secondes plus tard, au lieu d'entendre le sonneur redescendre l'escalier extérieur, je perçois plutôt un tout petit bruit de grattage, je ferme mon portable et me lève.

Je me pointe alors silencieusement près de la porte d'où je peux, sans toutefois être vu, voir ce qui se passe de l'autre côté. Ce qui semble être un grand amateur de drogues dures tente avec dextérité, et surtout avec un immense cintre de métal déplié, de forcer ma serrure que je sais déjà un peu faiblotte. Je n'ai pas le temps de réfléchir : il peut entrer à tout moment et je ne suis pas pour ainsi dire le gars le plus musclé à l'ouest de Papineau. Idiot, je ne pense même pas à appeler la police, mais simplement à faire connaître ma présence à l'intrus en faisant du bruit pour

qu'il s'en aille. Mais en cognant fort dans ma porte, je fais tomber le rideau par terre et me retrouve face à face avec le cambrioleur. On a vraiment l'air de deux beaux épais l'un en face de l'autre. La surprise est visible dans ses yeux injectés de sang intoxiqué.

En cachant maladroitement l'immense cintre derrière son dos, il me demande d'une voix grave, mais de toute évidence peu habituée à jouer la comédie : « Alain ? Yé-tu là ? »

« Alain ? Yé-tu là ? ». Je suis auteur et je sais reconnaître un bon dialogue, et ça, c'est vraiment une bonne réplique. Qu'elle ait été sculptée d'avance ou improvisée, bravo mon gars. Du beau travail ! « Alain ? Yé-tu là ? Laisse-moi réfléchir... Non ! Ça fait quatorze ans que j'habite ici et je n'ai jamais rencontré Alain. Désolé ! »

Sur quoi, enfin rassuré sur l'absence de son ami imaginaire, et surtout, n'ayant pas du tout envie de s'éterniser sur les lieux de

**Je suis auteur et je sais reconnaître un bon dialogue, et ça, c'est vraiment une bonne réplique.**

son crime raté, il me remercie et commence à siffloter candidement en regardant de gauche à droite, tentant de me faire croire qu'il continue à chercher une adresse. Tout un acteur. Louis Jovet peut accrocher ses collants.

Après avoir enfin appelé la police, je retourne au travail en me disant que je me suis au moins rapproché de mon sujet criminel. Mais une heure plus tard, je dois de nouveau fermer mon portable, car la police en question débarque pour prendre ma déposition. Bien que les photos qu'ils me montrent rappellent un peu mon voleur physiquement, tous des gorilles barbus et féroces, le mien n'est sur aucune d'elles et je dois me résoudre à n'identifier personne. Et si mon voleur semblait fonctionner sur un cerveau trois watts, mon policier lui, semble devoir se contenter d'un deux watts et je me dis qu'il va pleuvoir des pains pitas avant que mon kleptomane ne soit rattrapé.

Mais je me console en me disant que dans l'épisode documentaire que je termine finalement aux petits matins, le criminel se fait pincer. ¶



# Anecdotes de scénaristes

PAR DIANE CAILHIER, SYLVIE LUSSIER, MARC GRÉGOIRE, STÉPHANIE LARRUE ET NICOLE BOUCHARD

### Le choc de la réalité

J'ai toujours eu le sentiment de pouvoir encore travailler un scénario, même officiellement terminé. Heureusement, le tournage me permet habituellement d'y renoncer définitivement pour entreprendre autre chose. En 2004, le ciel m'a pourtant obligée à refaire une de mes scènes préférées dans *Le Survenant*.

**C'est dans ces circonstances pragmatiques qu'on envie les romanciers...**

—DIANE CAILHIER

La 58 se passait sur le chenal où les paysans taillaient et transportaient de gros blocs de glace pour réfrigérer leurs aliments jusqu'au prochain hiver. Cette corvée réunissait les familles voisines, qui travaillaient avec des chevaux et des traîneaux sur l'eau gelée. Ce moment d'activité collective me permettait d'exprimer les tensions qu'avait suscitées *Le Survenant* entre les membres de la communauté. Or, le temps particulièrement doux en ce début de mars, avait rendu la glace trop fragile pour assumer le poids des chevaux. Qu'à cela ne tienne, j'ai rédigé en vitesse une scène où les personnages s'adonnaient à la pêche blanche. Il fallait changer les didascalies, mais je conservais le lieu, le déroulement général de la scène et les dialogues.

Quelques jours plus tard, c'est la catastrophe. La scène est à la veille d'être tournée, mais on voit l'eau couler sous la glace et même les humains risquent leur peau en s'y aventurant. Que faire pour rassembler des gens en froid dans un même lieu ! Toujours bien pas un party !

La coupe de bois se faisait aussi en hiver, mais il ne s'agissait pas d'une activité collective. Chaque famille avait son boisé et s'en occupait séparément. Ce lieu était pourtant la seule solution envisageable pour la

production. Je dus me résoudre à sacrifier des personnages et une location inspirante en restreignant l'action à trois hommes qui viennent expressément retrouver Didace Beauchemin dans sa forêt pour se plaindre du *Survenant*.

Finis les regards à distance et les subtilités d'approches, finie l'interaction entre les jeunes des différentes familles, finie l'évocation très cinématographique d'une activité hivernale révolue. L'enjeu principal de la scène était respecté, mais... Sniff !

C'est dans ces circonstances pragmatiques qu'on envie les romanciers...

Diane Cailhier

Pierre et moi écrivions *4 et demi* depuis quelques années quand ma sœur en visite chez moi était tombée sur un scénario de la série. Elle l'avait feuilleté et s'était exclamée avec surprise : « Tu écris tous

**Cela m'a fait réaliser à quel point le travail d'auteur était méconnu.**

—SYLVIE LUSSIER

les mots ! » Elle croyait qu'on se contentait d'écrire les intentions des personnages au début de chaque scène et que les comédiens improvisaient les dialogues. Cela m'avait fait réaliser à quel point le travail d'auteur était méconnu.

Sylvie Lussier

Lorsque nous avons changé le nom de SARDEC à SARTEC, pour Société des auteurs de radio, télévision et cinéma, un journaliste a plutôt écrit que SARTEC voulait dire : Société des Auteurs et RÉALISATEURS de télévision et cinéma.

Marc Grégoire

---

En 18 ans de carrière en écriture télévisuelle, j'ai été régulièrement confrontée à des questionnements face à mon métier :

- Faire de la commande ou de la création originale ?
- Écrire seule ou en équipe ?
- Réécrire et réécrire ou se fier à la fraîcheur du premier jet ?
- Écrire pour plaire ou pour se faire plaisir ?
- Écrire pour vivre ou vivre pour écrire ?
- Écrire pour qui ? Écrire pourquoi ?
- Fiction ? Documentaire ? Jeunesse ? Sketchs ? Série TV ? Cinéma ? Internet ?
- Qu'est-ce qu'un auteur ?

Ce sont des questions que j'ai eu la chance d'explorer tout au long de mon métier et de savourer tout ce qui venait avec, le bon, comme le mauvais. C'est un bien beau privilège de pouvoir vivre ces merveilleuses étapes qui m'éveillent de plus en plus à ma vraie nature d'auteure. Quel beau métier !

**Stéphanie Larrue**

---

### Vert, rouge ou drabe ?

J'étais alors conseillère pédagogique à la série *Passe-Partout II*. En tant que responsable des inserts je devais à la fois écrire les synopsis et superviser le tournage. Afin d'illustrer la pensée créatrice des enfants concernant le fonctionnement interne de leur corps, j'avais prévu leur faire enfilier un grand sac de papier brun sur lequel un ami peindrait, selon son imagination, ce qui s'y trouve à l'intérieur.

---

**Ce p'tit bout de cinq ans m'avait fait réaliser encore une fois que, dans une émission pour enfants, la vérité devait passer avant toute préoccupation technique!**

—NICOLE BOUCHARD

---

Voilà que, durant le tournage, je m'aperçois qu'un enfant commence à tracer en « brun » une belle grande ligne sur le sac « brun ». Oh ! Rien de très attrayant pour le petit écran ! J'essaie donc d'intervenir sans me faire directive. Pédagogie oblige ! Je lui dis « Simon, as-tu vu le beau vert ? Oh ! Il y a même du rouge ! Ça ne te tente pas ? » Face à tant d'ignorance, le bambin me regarde d'un air découragé et répond : « Mais non, Nicole, je ne peux pas ! – Tu ne peux pas ? – Non, c'est sûr, je fais la colonne verte et drabe ! ».

Ce p'tit bout de cinq ans m'avait fait réaliser encore une fois que, dans une émission pour enfants, la vérité devait passer avant toute préoccupation technique !

**Nicole Bouchard**

<sup>1</sup> Modules où les enfants improvisent selon diverses mises en situations.

<sup>2</sup> «drabe» était un mot utilisé pour désigner la couleur beige, un anglicisme je crois.

## À l'agenda

### 12<sup>es</sup> RENCONTRES INTERNATIONALES DU DOCUMENTAIRE DE MONTRÉAL

Du 11 au 21 novembre 2009  
info@ridm.qc.ca  
www.ridm.qc.ca

### 6<sup>e</sup> SOMMET INTERNATIONAL DU JEU À MONTRÉAL (SIJM)

16-19 novembre 2009  
Palais des congrès de Montréal  
Pour plus d'information  
T : 514 848-7177 ou 1 866 848-7177 (Canada/États-Unis)  
info@sijm.ca / www.sijm.ca/2008/fr

### INPUT II

*La rencontre annuelle des passionnés de la télévision*

*De grands moments de la télévision publique à travers le monde*

Les jeudi et vendredi 26 et 27 novembre en soirée  
ainsi que le samedi 28 novembre 2009 en matinée.

Maison de Radio-Canada à Montréal

### Participez à input II 2009

Renseignements et inscription gratuite :

**Christiane Dalpé**

Téléphone : 514 597-4384

Télécopieur : 514 597-4599

christiane\_dalpe@radio-canada.ca

Consultez le site web pour plus de détails

www.radio-canada.ca/input2

### RENDEZ-VOUS DU CINÉMA QUÉBÉCOIS

MONTRÉAL

du 17 au 27 février 2010

www.rvcq.com

### 13<sup>e</sup> ÉDITION DU FESTIVAL REGARD SUR LE COURT MÉTRAGE

AU SAGUENAY

du 11 au 14 mars 2010

www.caravane.tv

### Hot Docs

du 29 avril au 9 mai 2010

TORONTO

Date limite pour soumettre un projet : 15 janvier 2010

www.hotdocs.ca

## Jeunes créateurs, 20 ans à peine !

C'est le temps des réjouissances pour le  
Programme d'aide aux jeunes créateurs

Pour souligner l'événement, la SODEC organise une  
journée de festivités à la Cinémathèque québécoise  
située au 335, boul. De Maisonneuve Est à Montréal  
le mercredi 25 novembre 2009.

Cette journée sera remplie d'activités gratuites destinées à tous.

Pour plus d'information sur la programmation,  
veuillez consulter le [www.sodec.gouv.qc.ca](http://www.sodec.gouv.qc.ca)  
et le [www.cinematheque.qc.ca](http://www.cinematheque.qc.ca)



Anecdote de scénariste

# La résilience du hérisson

TÉMOIGNAGE DE SUZANNE AUBRY

Comme dans la vie, il y a des tournants décisifs dans une association, des moments clefs qui en déterminent le cours pendant longtemps. En voici deux qui m'ont profondément marquée et ont, à mon avis, contribué à faire de la SARTEC ce qu'elle est aujourd'hui.

### Le grief qui a opposé la SARTEC à Radio-Canada concernant le crédit d'auteurs.

C'était en 1994. Jamais nous n'aurions pu concevoir que le fait même de s'appeler auteur put être objet de contentieux, encore moins avec la société publique qui avait signé notre toute première entente collective. Et voilà que la SRC voulait nous l'interdire, sous le prétexte fallacieux que l'auteur était également le réalisateur. L'ironie de la chose, c'est que le mot auteur se retrouve non seulement dans notre nom (Société des auteurs...), mais est aussi mentionné des centaines de fois dans notre entente collective...

Le mot « auteur » couvre bien sûr la fonction d'écrire, mais est également lié aux droits moraux et économiques de l'auteur sur son œuvre. En tant que pigistes, les scénaristes sont détenteurs de ces droits tandis que les réalisateurs de Radio-Canada sont des employés et, à ce titre, y renoncent de facto. L'enjeu était donc de taille. La SRC semblait vouloir déshabiller tit-Paul (la SARTEC) pour habiller tit-Pierre (les réalisateurs), alors que ces derniers n'avaient aucune assise pour asseoir leurs prétentions. Je me rappelle, dans un geste de bonne volonté (ou de Don Quichottisme), nous avions invité, Louise Pelletier et moi, le président du syndicat des réalisateurs de Radio-Canada de l'époque et quelques réalisateurs à prendre un verre au Café Cherrier, dans le but de leur expliquer qu'on ne pouvait pas s'approprier le titre d'auteur sans écrire, tout en étant de surcroît employé. Autrement dit, on ne pouvait avoir le beurre et l'argent du beurre, et le manger en plus. J'ai encore sur le cœur l'addition de 16,75 \$ que j'ai ramassée, mais ça, c'est de la petite histoire... L'arbitre nommé dans cette cause a donné raison à la SARTEC. Nous avons pu garder notre nom d'auteur et l'utiliser dans nos crédits au générique. Même s'il y a peu d'œuvres produites par Radio-Canada sous cette convention à l'heure actuelle, cette victoire a eu un impact important sur toutes nos autres conventions, et a considérablement renforcé notre statut.

### L'affaire Cinar

1998-1999. J'étais présidente de la SARTEC depuis à peine deux ans lorsque le scandale a éclaté. La première salve a été donnée en 1998 par le fisc, qui a accusé Cinar d'avoir utilisé des prête-noms pour l'écriture de séries soi-disant canadiennes écrites en réalité par des auteurs américains, et a réclamé le remboursement des

crédits d'impôt versés sous de fausses représentations. (Malheureusement, ledit fils a réglé hors cour avec Cinar pour la somme de dix-huit millions). Peu de temps après, Micheline Charest justifiait ces pratiques frauduleuses par un discours prononcé devant l'Association des MBA, prétendant qu'il manquait de talent canadien et que, de toute façon, tout le monde le faisait. Ce discours fut l'occasion rêvée pour la SARTEC d'intervenir publiquement afin de dénoncer ces pratiques de prête-nom et le colot de la PDG de Cinar qui s'appuyait sur le soi-disant manque de talent canadien pour les justifier.

Grâce à la perspicacité de Claude Robinson, le stratagème d'Érica Alexandre, le prête-nom le plus célèbre, fut dévoilé, ce qui donna à la SARTEC encore plus de munitions pour dénoncer des pratiques. Derrière Érica Alexandre se cachait, entre autres, Hélène Charest, la sœur de l'autre, qui a empoché près de cent mille dollars de droits d'auteurs de la SACD (avec ristournes à Cinar) pour des textes qu'elle n'avait jamais écrits. Je me souviendrai toujours d'une réunion que la SARTEC avait demandée à la SACD afin d'avoir des explications à ce sujet. C'était un 12 janvier 1999, si ma mémoire est bonne, la veille de mon anniversaire. L'atmosphère était à couper au couteau. Le nom de Cinar n'a pas été prononcé une seule fois par la SACD, alors que l'affaire avait déjà fait l'objet d'articles dans les journaux. Nous croyions à l'époque que les faux contrats ayant permis à Hélène Charest de toucher des droits étaient des contrats d'employés, mais nous étions complètement dans le champ. La vérité (nous l'avons apprise plus tard, grâce à des contrats d'Hélène Charest qui nous ont été envoyés de façon anonyme), c'était qu'il s'agissait de contrats de droits d'auteurs, et donc, de contrats qui auraient dû être sous notre juridiction. Comme nous ne les avons jamais reçus, nous présumions à tort qu'il s'agissait de contrats d'employés. Si je reviens sur ces événements, c'est qu'ils nous ont permis de démontrer avec éloquence l'importance de la SARTEC comme premier filtre des contrats de complaisance et comme gardien contre les pratiques de prête-nom. Or, nous ne pouvons contrôler que ce que nous avons reçu. En dehors du feu des projecteurs, il nous a donc fallu prendre notre bâton de pèlerin et tâcher de convaincre les institutions comme la SODEC et Téléfilm de faire respecter notre juridiction. Ce ne fut pas tâche facile, tant s'en faut. J'entends encore un DG de l'une d'elles s'exclamer, lors d'une première rencontre: «Je ne peux pas croire que Cinar ait commis de pareilles fraudes!» et un avocat de l'autre société nous déclarer, sérieux comme un pape, que nous ne pouvions avoir accès à des renseignements sur les contrats en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*... J'ai sauté tellement haut au plafond que je me suis presque fait une bosse... Nous partions de loin. [1]

GLAMOURAMA, LA VIE GLAMOUREUSE DES AUTEURS

# Happening festif...

PAR GENEVIÈVE LEFEBVRE



**N**ous avons eu une belle fête. Du rire, des paillettes, de l'émotion! Comme disait si bien Siskel (ou était-ce Herbert?) « I laughed, I cried ».

Les auteurs ont foulé le tapis rouge sous les flashes des caméras. Pour une fois, tout le monde s'était fendu le derrière pour sortir de son pantalon de jogging et enfiler un truc vachement couture (pour être franchement honnête, je n'ai pas vérifié toutes les étiquettes, mais on va dire que oui). Cheveux fraîchement « brushés » et œil velouté pour les filles, menton frais rasé et veston épousseté des poils du chat pour les gars, ça faisait plaisir à voir et ça sentait bon quand on s'embrassait. Un peu plus, on se faisait commander par Andy & Marie. J'exagère, je sais, mais ça vous fait tellement plaisir.



© JEAN-GUY THIBODEAU

Des « bulles » en flûtes se vidaient dans la joie et dans la bonne humeur, sans qu'on puisse pour autant nous qualifier de soulons invétérés. Quelqu'un, quelque part, avait bien calculé la quantité de bouteilles, le coquin. De délicates petites bouchées ont été englouties avec autant d'élégance qu'il est possible d'en avoir quand on doit gérer ce satané combo « salutations au nouveau monsieur Radio-Canada, mastication de la bouchée, gestion de la flûte, flûte j'ai l'air d'une imbécile. Encore ».

On a même eu droit à la projection sur grand écran de nos faces de sociopathes, pardon, d'auteurs sortant de leurs

proverbiales ténèbres pour sourire à la caméra, le tout sous-titré de nos répliques les plus foudroyantes. Un peu plus, on se serait cru à ce moment bouleversant de la cérémonie des Oscars, quand la salle se tait au moment du film hommage aux chers disparus.

Comment passer sous silence l'élégance rayonnante de notre présidente, Sylvie Lussier? Je n'ai pas réussi à savoir si c'était Armani ou Winner's qui l'habillait, mais qu'importe. Son sens de la répartie et ses remarques spirituelles ont réussi à nous retenir de vider le bar trop vite. Il paraît que le « speechwriter » de Barack Obama a commandé une copie de tous ses discours.

D'ailleurs, même nos politiques s'étaient déplacés! C'est sûr qu'une limousine, ça aide, mais quand même. Connaissant l'affection naturelle de Christine St-Pierre et de Maka Kotto pour la chose écrite, c'est avec un bel aplomb que je crois pouvoir affirmer qu'ils y étaient avec plaisir.

Notre coefficient « glamour » a atteint ce soir-là des sommets inégalés. Amis auteurs, ne lâchons pas la paillette et le nœud papillon, on va en avoir besoin pour le 70<sup>e</sup>!

## CARNET D'OUTREMER

De l'autre côté de l'océan, Juliette Gréco fête ses 60 ans de carrière. En recevant la médaille d'or de la SACEM, elle a lancé à l'assistance: « continuez d'écrire, car j'ai faim ».

Manifestement, Juliette n'a pas eu droit au même traicteur que nous! ☹



Notre collègue Geneviève Lefebvre sera au Salon du livre de Montréal du 18 au 23 novembre prochain avec son premier roman policier publié chez Libre Expression « Je compte les morts ».

# Fonds des médias du Canada

## PROCESSUS DE CONSULTATION DE L'INDUSTRIE

Le 10 juillet dernier, le Fonds des médias a entrepris un processus de consultation de l'industrie au cours duquel elle a choisi d'étudier treize enjeux reliés à trois des quatre objectifs stratégiques énoncés par le ministère soit: récompenser le succès et encourager l'innovation, investir en fonction de ce que veulent les Canadiens et équilibrer les règles du jeu. Le quatrième objectif, celui de la saine gouvernance, ayant déjà été, selon le gouvernement, concrétisé précédemment.

Début septembre, la SARTEC et l'UDA ont soumis un mémoire au FMC dans lequel ils commentent ces objectifs stratégiques et répondent aux questions soulevées par les différents enjeux mentionnés. Nous présentons ici un résumé du mémoire conjoint ainsi que la liste des recommandations. La version intégrale est disponible dans notre site Internet.

Dans ce mémoire conjoint, les deux associations rappellent leur désaccord maintes fois réitéré avec cette refonte importante du Fonds canadien de télévision. Sans affirmer que le fonctionnement du FCT ne pouvait être amélioré et tout en ayant condamné l'absence d'artistes sur son Conseil, la SARTEC et l'UDA continuent de déplorer que la pression de certains câblodistributeurs ait suffi à elle seule à entraîner une révision des politiques publiques.

Sans reprendre l'ensemble des arguments soulevés, la SARTEC et l'UDA ont rappelé :

- qu'elles se sont opposées aux demandes de Shaw et de Quebecor en mars 2007;
- qu'elles ont réagi fort négativement aux recommandations du Groupe de travail et à l'approche du CRTC dans ce dossier;
- qu'elles se sont déclarées perplexes face à la décision du ministre de fusionner le Fonds canadien de télévision et celui des nouveaux médias afin d'assurer la production d'émissions et leur diffusion sur une multitude de plateformes;
- qu'elles ont carrément remis en question les nouvelles règles de gouvernance qui assimilent les obligations réglementaires des câblodistributeurs à des contributions privées et leur donnent une place prédominante au sein du nouveau Conseil d'administration;
- qu'elles se sont dites préoccupées par l'importance, a priori démesurée, accordée par le gouvernement aux mesures d'audience et au rendement sur le capital investi;
- qu'elles ont à maintes reprises rappelé le caractère unique du marché francophone et que le succès de la télévision québécoise est basé sur la diversité de l'offre à de multiples auditoires.

Règle générale, la SARTEC et l'UDA ont fait part de leurs craintes à l'égard de l'impact de la nouvelle politique du gouvernement sur l'équilibre de notre système de radiodiffusion. Elles rappellent que le Canada a été le premier signataire de la Convention sur la défense et la promotion de l'expression des diversités culturelles et qu'à cet égard, le FMC est un outil majeur et essentiel dans la poursuite des objectifs de ladite convention. Elles sont particulièrement inquiètes de l'abandon de l'enveloppe réservée de Radio-Canada, un joueur majeur et un élément d'émulation de la production nationale, et des répercussions sur nos télévisions éducatives et les canaux spécialisés.

Elles indiquent que les changements au Fonds canadien de télévision ont été faits pour les mauvaises raisons et de la mauvaise manière. Tout en comprenant que le Fonds des médias doit procéder rapidement, elles déplorent que des consultations aussi importantes aient été amorcées en pleine période estivale et se conjuguent avec celles entreprises par le CRTC sur l'attribution des licences par grands groupes de propriété et celles du ministère du Patrimoine sur la *Loi sur le droit d'auteur*.

Selon elles, pour que le processus de consultation soit complet et transparent, l'entente de contribution qui liera le FMC au ministère du Patrimoine devrait être rendue publique, puisqu'elle renfermera les paramètres précis de la politique et de son application.

Elles terminent en réaffirmant que la télévision est le secteur culturel le plus industrialisé, mais demeure le plus fragile face à la concurrence étrangère.

Le Canada a été le premier pays à ratifier la *Convention internationale de l'Unesco sur la diversité culturelle* et affirmer ainsi vouloir assurer la sauvegarde et la promotion des expressions culturelles et de la liberté d'adopter les politiques nécessaires à leur soutien. Le Canada a fait part de sa volonté de développer sa culture à l'abri des pressions commerciales internationales et ainsi affirmé que la culture n'était pas une marchandise comme les autres.

La SARTEC et l'UDA auraient aimé que le gouvernement soit conséquent et que plutôt que de se baser sur les seuls succès d'audience ou le rendement sur le capital investi, plutôt que de se faire l'écho des intérêts commerciaux, il réitère l'importance de donner accès à une programmation nationale qui reflète les réalités de nos concitoyens, leurs valeurs et leurs perceptions du monde et qu'il réaffirme la réalité des enjeux culturels en cause, dans le respect de la *Loi sur la radiodiffusion*. ¶

### LISTE DES RECOMMANDATIONS

- 1 Sans ressources supplémentaires, le volet non télévisuel devrait être financé à même les sommes auparavant disponibles pour les nouveaux médias.
- 2 Le fonds d'aide au doublage et sous-titrage devrait faire l'objet d'une meilleure promotion, d'une application plus rigoureuse des règles existantes et le FMC devrait augmenter les incitatifs pour faire doubler les œuvres.
- 3 Les exigences du FMC pour le contenu convergent doivent être modulées en fonction du genre et le contenu admissible doit être sujet à des critères rigoureux pour ne pas être une vitrine pour des produits commerciaux.
- 4 Les droits de diffusion des éléments convergents doivent être distincts des droits télévisuels et un droit minimum doit être établi.
- 5 L'octroi d'enveloppes de rendement pour la VSD est prématuré.
- 6 Le FMC doit tenir compte des ententes négociées dans le contexte des nouveaux modèles de gestion.
- 7 La mesure du succès doit être pondérée en fonction de divers facteurs : la nature du diffuseur, son mandat, le public ciblé, le genre d'émissions.
- 8 Les systèmes de radiodiffusion francophone et anglophone sont trop dissemblables pour être soumis aux mêmes mesures de succès.
- 9 La mesure de rendement sur le capital investi et l'appréciation du risque financier devraient servir à favoriser la production d'émissions à budget élevé et dans des catégories moins populaires.
- 10 Sauf pour les productions issues du volet expérimental et destinées aux nouvelles plateformes, les activités de promotion ne doivent pas faire l'objet d'un financement spécifique.
- 11 Les diffuseurs, ainsi que le cas échéant, les FSI devraient se voir imposer des conditions en matière de promotion des œuvres.
- 12 La répartition par genre doit être maintenue et les niveaux cibles actuels, préservés.
- 13 Des pondérations par genre et par type de réseaux devraient être introduites.
- 14 Le FMC doit continuer de soutenir les documentaires en général, incluant tant les séries documentaires que les documentaires d'opinion et les longs métrages, mais exclure les émissions « modes de vie » ou « télérealités » dont le financement devrait relever du marché.
- 15 Le FMC devrait étudier davantage la situation du documentaire avant d'en financer la production à l'interne.
- 16 Sauf pour le choix du sujet, nous croyons que les exigences actuelles quant aux éléments canadiens des projets soutenus par le Fonds doivent être maintenues et s'appliquer autant aux projets de télévision qu'aux projets destinés aux nouveaux médias, au volet convergent et au volet expérimental.
- 17 Dans le contexte actuel, nous recommandons le statu quo quant au soutien de productions en langues tierces dans les catégories admissibles au FMC.
- 18 L'augmentation des fonds consacrés à la production interne devrait se faire progressivement en tenant compte de l'accès passé et de l'évolution des capacités de production.
- 19 Les diffuseurs publics doivent avoir accès au fonds pour produire à l'interne au même titre que les diffuseurs privés.
- 20 Les fonds octroyés à la production interne doivent tenir compte du nombre de diffuseurs concernés.
- 21 La mise en place d'Enveloppes de rendement dans le volet convergent devrait être reportée et être réservée, le cas échéant, aux entités qui contribuent au système de radiodiffusion.
- 22 Les créateurs devraient avoir accès à un volet d'aide sélective. ¶

# CRTC 2009-411

Instance de politique portant sur une approche par groupe de propriété à l'égard de l'attribution de licences à des services de télévision et sur certaines questions relatives à la télévision traditionnelle

À la suite de l'avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2009-411, la SARTEC et l'UDA ont récemment fait parvenir une lettre conjointe au secrétaire général du Conseil, Robert Morin, dans laquelle les deux associations demandent à comparaître à l'audience publique qui commence le 16 novembre 2009 et dressent un portrait d'ensemble de la télévision généraliste et des questions qui préoccupent le CRTC dans cette instance.

## État de la télévision généraliste de langue française

Les francophones demeurent fidèles à leur télévision et le secteur francophone a connu un grand succès à certains égards. Grâce à l'augmentation du nombre de services télévisuels disponibles et du choix qui en découle, les auditoires francophones regardent davantage les services canadiens et la programmation canadienne. En règle générale, plus le contenu canadien est disponible, plus les téléspectateurs francophones s'en prévalent.

Malheureusement, la migration des auditoires francophones de la télévision en direct (qui diffuse surtout de la production originale) vers la télévision spécialisée et payante (qui diffuse beaucoup de reprises) fragmente la demande au détriment de la production originale dans des catégories d'émissions coûteuses telles que les dramatiques. L'avènement des services spécialisés au cours des quinze dernières années a accru l'offre télévisuelle et entraîné un accroissement de la production dans toutes les catégories d'émissions, particulièrement les documentaires. Mais les services spécialisés qui diffusent les émissions dramatiques acquièrent majoritairement des reprises en deuxième ou en troisième fenêtre et des émissions doublées de l'anglais.

La fragmentation de la demande pour certaines catégories de programmation telles que les dramatiques canadiennes originales incite les services généralistes qui les diffusent (Radio-Canada et TVA) à en réduire le volume. Il n'en reste pas moins que c'est la télévision généraliste publique et privée qui, en grande majorité, déclenche le financement de ces émissions auprès des institutions financières et cette situation continuera dans un avenir prévisible. Dans ce contexte, la SARTEC et l'UDA appuient l'intention du Conseil, annoncée dans l'avis de consultation 2009-411, de tenir compte des changements systémiques dans l'industrie de la radiodiffusion et de s'éloigner d'un cadre global d'analyse où le renouvellement des licences des services de télévision traditionnelle est examiné indépendamment du

renouvellement des licences des services de télévision spécialisée et payante.

À l'heure actuelle, les entreprises de télévision généraliste de langue française faisant partie d'un groupe de propriété intégré, comme le Groupe TVA et la télévision de Radio-Canada, n'ont pas d'obligation en matière de dépenses obligatoires au titre des émissions canadiennes (DEC). D'après la SARTEC et l'UDA, elles devraient en avoir une.

La SARTEC et l'UDA continuent à croire que la solution aux problèmes que rencontrent la programmation originale francophone, et surtout les catégories de programmation sous-représentées, comme les dramatiques et les documentaires, réside dans des conditions de licence précises et ciblées, service par service, au cas par cas. Cette approche s'applique aussi bien à des groupes de propriété comme Astral Média qu'à Quebecor Media.

La SARTEC et l'UDA considèrent qu'en télédiffusion, la production originale importe davantage que le lieu de production. Pour le moment, elles ne voient pas d'avantages pour notre système de radiodiffusion à créer une obligation en termes de dépenses ou de diffusion à l'égard de la programmation créée par les producteurs indépendants.

Pour orienter la discussion sur l'attribution de licences par groupe de propriété, le CRTC présente à l'annexe de l'avis de consultation 2009-411, un modèle conceptuel pour l'octroi de licences par groupe de propriété.

Or, le modèle proposé par le Conseil ne semble pas convenir à la télévision francophone. En effet, en quoi, ce modèle augmenterait-il la présence à l'écran du contenu canadien original de langue française? La simplification, l'uniformisation et l'harmonisation des nombreuses obligations actuelles, aussi souhaitables soient-elles, ne devraient pas mener à leur nivellement par le bas mais plutôt à leur renforcement.

Pour le secteur francophone, et considérant le petit nombre de joueurs d'envergure, la SARTEC et l'UDA privilégient une approche individuelle au cas par cas.

La SARTEC et l'UDA considèrent que la programmation canadienne de langue française devrait refléter adéquatement les régions, et estiment que la programmation locale apporte une contribution à cet objectif.

La SARTEC et l'UDA auraient aimé pouvoir vérifier la tendance des dépenses en matière d'émissions canadiennes pour les télédiffuseurs de langue française, information que le CRTC a cependant jugé bon de ne pas rendre public. ¶

## Un contrat conditionnel au financement ?

## Oui, mais...

PAR VALÉRIE DANDURAND



**V**ous avez discuté avec un producteur d'un éventuel contrat pour un projet en développement pour lequel il veut faire une demande de financement. Ce dernier vous propose un contrat d'écriture qui prévoit en annexe que le tout est conditionnel à l'obtention du financement. Cela vous semble conforme et vous le signez.

Malheureusement, cette clause ne respecte pas les ententes collectives avec l'APFTQ en télévision et en cinéma. Plutôt qu'un contrat d'écriture, le producteur aurait dû vous proposer soit un contrat d'option soit une lettre d'intention, lesquels prévoient une durée déterminée et une contrepartie financière. Ce n'est que si un contrat d'écriture est joint à une option ou à une lettre d'intention, que sa mise en application devient conditionnelle à l'obtention du financement.

**CONTRAT D'OPTION OU LETTRE D'INTENTION ?**

Le contrat d'option s'impose si c'est vous qui proposez un ou des texte(s) (bible, synopsis, scénario, etc.) au producteur et que ce dernier veut déposer ces textes avec sa demande de financement. Par ce contrat d'option, l'auteur donne au producteur la possibilité d'acquiescer une licence sur le ou les texte(s) faisant l'objet de l'option. À ce contrat d'option peut être joint un contrat d'écriture qui n'entrera en vigueur qu'au moment de la levée de l'option par le producteur lors de l'obtention du financement. Le contrat d'écriture peut alors prévoir l'ensemble des conditions incluant le cachet à verser pour le ou les texte(s) déposés.

La lettre d'intention est requise uniquement lorsqu'un producteur veut retenir vos services à l'avance. L'auteur s'engage à en quelque sorte à être disponible lorsque le producteur aura obtenu son financement et à effectuer alors les travaux d'écriture d'un ou des texte(s) requis. Un contrat d'écriture peut aussi être joint à la lettre d'intention et entrera en vigueur lors de l'obtention du financement.

**DURÉE**

La durée de votre entente avec le producteur est un des éléments importants du contrat d'option et de la lettre d'intention. Vous êtes pigiste et voulez savoir comment organiser votre temps en fonction de vos différents contrats.

Le contrat d'option est d'une durée maximum d'un (1) an avec possibilité de renouvellement si le producteur poursuit des démarches de financement (en cinéma, les renouvellements sont d'une durée d'au plus six (6) mois, en télévision d'au plus un (1) an). À l'écoulement du temps prévu au contrat d'option, l'auteur peut disposer du ou des texte(s) à sa guise.

La lettre d'intention est d'une durée maximale de trois (3) mois avec la possibilité d'un seul renouvellement d'au plus trois (3) mois. À l'écoulement du temps prévu à la lettre d'intention, l'auteur n'a plus l'obligation d'être disponible pour le travail d'écriture.

**COÛT**

Autant pour le contrat d'option que pour la lettre d'intention une contrepartie financière doit être prévue au contrat. Ce montant est négociable de gré à gré. Le producteur pourra par ailleurs déduire de l'éventuel cachet d'écriture de l'auteur uniquement la contrepartie versée pour la première année de l'option ou toute contrepartie versée pour la lettre d'intention. ¶

## QUESTIONS

**Vous avez des questions sur les ententes ?  
N'hésitez pas à communiquer avec  
une conseillère en relations de travail !**

Par téléphone au 514 526-9196 ou par courriel.

**Valérie Dandurand**, Entente APFTQ – section Cinéma  
vdandurand@sartec.qc.ca

**Mélissa Dussault**, Entente APFTQ – section télévision  
mdussault@sartec.qc.ca

**Suzanne Lacoursière**, Ententes Radio-Canada, ONF,  
Télé-Québec, TVA, TFO, (TQS)V, contrat-type de la production indépendante artisanale et celui du multimédia.  
slacoursiere@sartec.qc.ca

# Certaines questions financières vous préoccupent ? Voici quelques moyens de vous libérer l'esprit...

**Une des choses que vous devez absolument prévoir pour que vos décisions financières et votre qualité de vie, incluant celle de vos proches, soient préservées, advenant une perte d'autonomie.**

Le mandat en cas d'incapacité permet d'éviter :

- qu'un tribunal ne décide de son sort en cas d'incapacité
- les frais de surveillance imposés par la curatelle publique

De plus, en demandant à un expert (un notaire) de procéder à la rédaction du mandat d'incapacité, cela permet de s'assurer du respect de ses volontés et qu'aucune irrégularité ou lacune ne rende le document invalide.

**Connaître la différence entre votre statut civil et votre statut fiscal peut vous éviter des surprises désagréables.**

Le conjoint de fait n'est pas reconnu par le Code civil du Québec (CcQ), mais il est reconnu aux fins de plusieurs autres lois. Ainsi, civilement une personne peut être célibataire, alors que fiscalement, elle est conjointe de fait. Le CcQ établit les droits et les obligations entre les personnes ayant opté pour le mariage ou l'union civile. Afin de respecter la liberté des personnes ayant choisi de vivre une union de fait, il n'y a pas de règles régissant les relations juridiques de celles-ci, peu importe le temps de cohabitation. Les règles du CcQ régissant le patrimoine familial s'appliquent seulement aux couples mariés ou unis civilement et ceux-ci ne peuvent généralement s'y soustraire. Selon ces règles, en cas de dissolution du couple, 50 % de la valeur de certains biens accumulés au cours de la vie commune doivent être partagés entre eux, sans égard au propriétaire. Certaines lois à caractère social accordent aux conjoints de fait les mêmes droits qu'aux conjoints mariés : à titre d'exemple, différentes lois sur les régimes de retraite ou l'impôt. C'est ce qui explique que les lois fiscales prévoient un traitement avantageux lorsqu'un transfert de biens résulte d'un décès ou d'une séparation. À ce moment, on permet le roulement des biens au conjoint, à la valeur fiscale, pour éviter une charge d'impôt indue, mais il faut se rappeler que le traitement fiscal sera toujours une conséquence de la détention légale des biens.

**Les conséquences d'une séparation ou d'un décès selon le statut : marié, uni civilement, conjoint de fait, séparé ou divorcé.**

- Séparation : Au moment de la séparation ou du divorce d'un couple marié ou uni civilement, le partage du patrimoine familial est obligatoire alors que cette exigence n'existe pas

entre conjoints de fait. Par exemple, lors de la fin de la vie commune de conjoints de fait, aucune portion de la résidence familiale ne pourra être revendiquée par l'un des ex-conjoints s'il n'a pas participé à l'achat de la propriété.

- Décès : Sans testament, les héritiers sont les personnes prévues par le Code civil du Québec.

**Une technique géniale par sa simplicité et son efficacité pour tirer profit d'un marché volatil et ainsi optimiser le coût d'achat moyen de parts de fonds de placement.**

L'investissement par versements périodiques pour l'achat de fonds de placement. Opter pour la formule de l'investissement par versements périodiques, c'est :

- profiter des vertus d'une discipline de placement
- bénéficier d'un coût moyen avantageux dans un marché constamment volatil
- éviter de se creuser la tête à tenter de savoir quel moment sera le plus propice pour effectuer ses placements
- s'assurer d'une présence constante sur les marchés et éviter ainsi de prendre des décisions sur le coup de l'émotion.

**Comment éviter que les fluctuations du dollar canadien n'affectent la portion internationale de votre portefeuille de placements ?**

**Placements garantis liés aux marchés (PGLM)**

Lorsqu'on investit à l'étranger, il y a toujours le risque de taux de change. Si le dollar canadien s'apprécie par rapport à la devise du pays où on a investi, la valeur des placements est affectée à la baisse au moment de la conversion. Avec la protection contre le risque de taux de change dont sont munis les PGLM, la performance des sous-jacents qui composent les produits sera maintenue dans leur devise respective. Vous n'avez donc pas à vous soucier des fluctuations de devises étrangères puisque ces placements (PGLM) offrent une protection contre le risque associé aux fluctuations du taux de change.

Pour toute information, n'hésitez pas et appelez-nous !

Tél. : 514-CULTURE (514 285-8873)

[www.caissedelaculture.com](http://www.caissedelaculture.com)

Le présent document vous est fourni à titre indicatif seulement. Vous ne devez pas prendre de décision sur la foi de l'information qu'il contient sans avoir consulté votre planificateur financier de Desjardins ou un autre professionnel. Le planificateur financier de Desjardins agit pour le compte de Desjardins Cabinet de services financiers inc.